



Seul le prononcé fait foi.

Conférence de presse FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE

**Discours de Geneviève Fioraso
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Mercredi 2 octobre 2013
au CUBE, Centre de création numérique – à Issy les Moulineaux**

Mesdames les ministres, chère Fleur, chère Yamina,

Madame la Sénatrice, chère Dominique Gillot,

Madame, Messieurs les présidents de Pôles de recherche et d'enseignement supérieur,

Monsieur le président de la Conférence des Présidents d'Universités [Jean-Loup Salzmann],

Monsieur le président de la Conférence des Directeurs des écoles françaises d'ingénieur [Christian Lerminiaux],

Monsieur le président de la Conférence des Grandes écoles [Philippe Jamet],

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs d'Etablissements et d'Universités associés à ce projet ou leurs représentants,

Messieurs les directeurs d'organismes de recherche,

Mesdames, messieurs les membres du Comité d'orientation stratégique de France Université Numérique,

Mesdames, messieurs ;

Je tiens, en premier lieu, à vous remercier d'être aussi nombreux à avoir répondu positivement à mon invitation. Je salue et remercie Fleur Pellerin et Yamina Benguigui, dont le champ d'intervention est directement concerné, elles l'ont dit, par cette initiative.

Je remercie également très chaleureusement les participants à la table-ronde qui vient de s'achever pour leurs brillantes contributions et leur enthousiasme. Je salue, notamment, l'implication de nombre d'entre eux au sein du Comité d'orientation stratégique que j'ai mis en place pour nourrir la réflexion du ministère sur la révolution numérique pédagogique en marche et me faire des propositions.

Vos débats ont parfaitement démontré que le numérique n'est pas un simple outil technologique mais qu'il opère une transformation forte, rapide, parfois radicale des champs culturels, sociétaux et économiques.

La présentation de l'Agenda numérique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le lancement de France Université Numérique s'inscrivent dans ce contexte.

C'est bien parce que nous vivons une révolution majeure qui recompose profondément nos modes de pensée et d'action, notre accès à la connaissance, nos manières d'enseigner et d'apprendre, qu'il s'agit de proposer un projet ambitieux qui permette de construire l'Université de demain.

Troisième révolution après l'invention de l'écriture et celle de l'imprimerie, la révolution numérique ne saurait nous laisser spectateurs plus ou moins passifs de ces transformations sociale, culturelle et technologique majeures.

Le numérique apparaît dès lors, à la fois, comme une opportunité et un défi pour une université en mouvement.

Une opportunité, celle de repenser l'élaboration et la transmission des savoirs, de manière interactive, en mettant les étudiants au cœur du projet pédagogique de l'enseignement supérieur. Un défi, celui de construire une université performante, innovante et ouverte sur le monde.

Le Président de la République et le Gouvernement ont voulu faire de la révolution numérique, dans leurs conclusions au séminaire numérique du 28 février dernier, une priorité du quinquennat. J'ai donc souhaité placer cette dynamique au cœur de l'enseignement supérieur et mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cet enjeu crucial pour l'avenir de notre jeunesse.

C'est la raison pour laquelle j'ai voulu que la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche inscrive le numérique au centre de l'université en mouvement avec pour double objectif la réussite étudiante et l'élévation du niveau de connaissance et de qualification dans la formation initiale et continue.

Dans la gouvernance des établissements, j'ai souhaité que soit identifié et nommé un vice-président chargé du numérique.

Dans les missions des établissements, j'ai inscrit l'obligation de mettre à la disposition de leurs usagers des services et des ressources pédagogiques numériques.

Cependant, je suis consciente que pour rendre cela possible, il faut accompagner les enseignants-chercheurs afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti du numérique. A leur demande, ils pourront suivre une formation pour acquérir les compétences et méthodes pédagogiques permettant la pleine utilisation du numérique dans leurs enseignements. J'ai lancé une réflexion pour que l'engagement des enseignants-chercheurs dans la pédagogie numérique, qui requiert du temps et de l'énergie, soit pleinement pris en compte dans leurs carrières.

L'accompagnement aux enjeux du numérique concerne également les étudiants. Une formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques et à la compréhension des enjeux associés devra être dispensée dès l'entrée dans l'enseignement supérieur.

C'est notamment parce que la réussite des étudiants sera facilitée par des pratiques pédagogiques nouvelles que l'ambition du Président de la République et du Gouvernement d'amener 50 % d'une classe d'âge à un diplôme et une qualification du supérieur deviendra véritablement effective. C'est une condition clé du redressement de notre pays, redressement que nous voulons fonder sur la compétitivité-qualité et le progrès partagé.

Maîtrisé, l'essor du numérique sera un facteur de démocratisation de l'enseignement supérieur et de réussite des étudiants parce qu'il permettra d'adapter les modalités pédagogiques aux pratiques quotidiennes des jeunes, et parce qu'il offrira des solutions pour diversifier les situations de formations.

J'ai également demandé à ce que ce projet ambitieux soit au cœur de la stratégie du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche par l'adoption d'un agenda numérique, pour les cinq prochaines années, qui comprend 18 propositions.

Il repose sur cinq axes prioritaires : renforcer les mesures d'aide à l'orientation mises en place avec la loi du 22 juillet 2013, adapter les processus pédagogiques à la très grande diversité des publics universitaires, compléter et enrichir les formations dispensées, mettre en place une offre ambitieuse de formations en ligne et, enfin, mieux accompagner les étudiants dans la préparation de leur insertion professionnelle et la poursuite de leur parcours tout au long de la vie.

C'est dans ce cadre que se décline le projet France Université Numérique. En premier lieu, le numérique sera un outil au service de la réussite étudiante. En 2017, ce sont 100 % des étudiants qui devront disposer de cours numériques de qualité, à chaque étape de leur parcours, et pour tous les parcours.

Ainsi si les technologies numériques évoluent plus vite que la société, les apprenants, la plupart des digital natives, évoluent encore plus vite que l'université dans leurs pratiques d'accès aux connaissances. Le sondage que j'ai fait réaliser le prouve : 96 % des étudiants se servent d'Internet pour étudier et compléter leurs connaissances.

Il s'agira ainsi d'accompagner les étudiants dans leurs choix d'orientation, en rendant accessibles et visibles l'ensemble des parcours universitaires possibles. L'acquisition des apprentissages par le développement de nouvelles formes de pédagogie sur mesure ainsi que l'insertion dans le monde professionnel seront facilitées.

L'accent sera mis sur la formation initiale mais également sur la formation continue. La formation tout au long de la vie est, en effet, un enjeu crucial pour les universités qui se doivent d'anticiper les mutations incessantes du monde du travail et de la société. France Université Numérique leur permettra de développer cette activité à destination des salariés mais également de tous les citoyens désireux d'apprendre.

Les enseignants seront encouragés à développer des outils innovants en matière numérique dans leurs pratiques pédagogiques et pourront bénéficier de formations à leur utilisation. A l'ère numérique, la transmission du savoir ne peut plus se penser sur un mode univoque. Interactive, elle ne peut que s'enrichir de ces nouveaux apports sans que la qualité des contenus ne soit, pour autant, remise en cause. La recherche sur les sujets numériques («digital studies») sera également encouragée.

Ces novations ne doivent pas pour autant faire oublier les points forts que les universités ont déjà développés en matière de numérique.

Nous comptons déjà 7 universités numériques thématiques qui ont produit de nombreuses ressources numériques dans des matières aussi diverses que les sciences, l'ingénierie, les humanités, le droit, l'économie, l'environnement, le développement durable ou la santé. Certaines de ces formations pédagogiques sont largement utilisées à l'international, notamment dans les pays en développement. Les Universités numériques en Région ont permis d'impulser le développement de services numériques comme les espaces numériques de travail et l'accès au wi-fi.

Certains établissements produisent à l'usage de leurs étudiants des formations numériques directement utilisées dans les cursus. Je prendrai pour exemple significatif, la réforme pédagogique, mise en place, en 2006, par l'Université Joseph Fourier Grenoble I. Réforme pédagogique qui fait école, et qui a pour finalité d'offrir aux étudiants de la PACES un meilleur accès aux études en Médecine, Odontologie et Maïeutique et depuis 2009 en Pharmacie.

L'ensemble des cours de la PACES se présente sous forme de cours multimédia accompagnés d'un tutorat personnalisé. Plus de 5 000 heures de tutorat sont dispensées pour 220 heures de cours médiatisés et 800 heures de travaux dirigés.

Je découvre, régulièrement, lors de mes visites dans le cadre du Tour de France des Campus, d'autres initiatives numériques très innovantes dans les territoires, souvent d'ailleurs dans des campus de taille moyenne. Le Campus de Brive pilote nationalement l'"I.U.T. en ligne" qui recense plus de 1 200 ressources pédagogiques numériques. A Albi, un pôle d'excellence entre le CNRS et le Centre Universitaire de Champollion, s'est mis en place sur le thème des serious games.

Je tiens également à saluer le beau projet de campus numérique de l'Université européenne de Bretagne, qui associe quatre universités, dix-neuf grandes écoles ainsi que les centres fédérés bretons. J'ai tenu, lors de la transformation de l'Opération Campus, à l'encourager en maintenant les financements de l'Etat à hauteur de 30 millions d'euros. C'est un bon exemple de ce que j'appelle les Campus d'@venir.

J'ai d'ailleurs signé, le 11 avril dernier, une convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour qu'elle vienne en appui de ce type d'initiatives car le numérique révolutionne également l'organisation physique des campus, des espaces d'études et des bibliothèques.

La révolution numérique ne se joue pas sur le seul terrain national. Par nature, elle transcende l'espace territorial. Le développement des cours en ligne (Massive Open Online Course) dans les dix prochaines années redéfinira la carte universitaire internationale. La France a un rôle à y jouer, à la hauteur de la qualité de son enseignement et de sa recherche, en termes de coopération avec les pays en développement et les pays francophones. La diffusion de cours en ligne, en français, demeure une expression forte de sa politique en faveur de la francophonie.

Aux Etats-Unis, des plateformes numériques privées ou publiques présentent aux étudiants du monde entier des cours dans toutes les disciplines. Sur certaines plateformes on peut compter jusqu'à 4 à 5 millions d'inscrits sur les quelques 500 cours en ligne. Un des premiers MOOC a été suivi par 160 000 inscrits dans le monde, faisant dire à son créateur qu'il lui aurait fallu dispenser 250 ans de cours en amphithéâtre pour toucher un tel public.

J'ai pour conviction qu'il s'agit-là d'une rupture fondamentale car jamais auparavant une mise à disposition des connaissances sous une forme aussi élaborée que celle-ci n'avait été possible. C'est pour cette raison que cette novation dans la diffusion des connaissances est comparable à l'apparition de l'écriture ou à celle de l'imprimerie.

Mon souhait est de faire de la France l'un des pionniers de cette troisième révolution dont le cours est irréversible. Certains vont jusqu'à prédire la disparition des cours en amphithéâtre voire des universités tout court.

Si je suis d'accord pour réduire, surtout en 1ère année, les cours en amphi, je ne partage pas ce point de vue. Ni l'écriture, ni l'imprimerie n'ont fait disparaître les rapports humains dans la transmission des savoirs. A l'inverse, elles les ont enrichis : ces changements de paradigmes se sont accompagnés de plus d'échanges, de mobilité, de rencontres, d'ouverture. L'Académie de Platon reste une référence essentielle et intemporelle. Seulement, aujourd'hui l'Académie est appelée à s'ouvrir, avec le numérique, à tous les publics et partout dans le monde.

C'est donc une opportunité formidable pour nos étudiants, pour la formation tout au long de la vie, pour nos pays partenaires en développement, pour la francophonie.

Il faut se donner les moyens de faire de ce défi une chance pour tous les publics et pour tout l'écosystème numérique qui participe à l'innovation sociale et pédagogique.

Une fondation sera également créée afin de susciter et de coordonner une offre de formation d'enseignement numérique innovante.

C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé ensemble sur le dispositif qu'il convenait de mettre en place pour encourager et accompagner les établissements dans la création de formations innovantes, ces derniers mois, avec des organismes tels que l'INRIA, RENATER, le CINES ainsi que les Conférences représentant les établissements. Je les remercie vivement pour leur implication dans ces projets.

Nous préparons, pour le début de l'année prochaine, une fondation dédiée, France Université Numérique, qui aura comme principales missions d'offrir une meilleure visibilité nationale et internationale à l'offre française, de proposer une première plateforme comme outil d'intérêt commun pour héberger les formations numériques des établissements, qu'il s'agisse de MOOCS certifiant, de formations en ligne diplômantes ou qualifiantes. Elle permettra également d'aider à concevoir, améliorer, labelliser les formations numériques conçues et dispensées, d'assurer et de coordonner la veille stratégique dans le domaine du numérique, de développer des partenariats avec l'écosystème privé : éditeurs, intégrateurs de solutions, spécialistes des infrastructures. Elle sera stimulatrice d'innovation et de recherche. Elle devra promouvoir un modèle de gestion des données des utilisateurs respectant le cadre légal en matière de protection. Ces données, je tiens à le souligner, car c'est une différence avec d'autres projets, ne seront pas commercialisées.

D'autres solutions d'hébergement seront possibles. Cependant, cette fondation exercera une mission de service public car elle aura notamment pour finalité de faire rayonner nos savoirs, d'être un outil de coopération, et d'ouvrir l'accès aux enseignements supérieurs à des publics empêchés (prisonniers, personnes handicapées). Elle devra stimuler les initiatives privées en encourageant les établissements à recourir aux innovations de nos start-ups.

Je disais que de nombreuses initiatives innovantes existent déjà.

Si le sondage que j'ai fait réaliser montre que les MOOCS ne sont pas encore connus de tous, j'ai été très agréablement surprise par la découverte du foisonnement des initiatives dans de nombreux établissements. Cela a rendu possible le lancement, dès aujourd'hui, d'un portail présentant, d'ores et déjà, 20 MOOCS en cours de développement. Disponibles début 2014, les pré-inscriptions sont déjà ouvertes. Durant toute l'année 2014, ils resteront en accès libre.

Permettez-moi de citer quelques établissements qui participent à cette initiative : l'UNT Unisciel-Lille 1, le CNRS, Sorbonne Paris Cité, l'Ecole Centrale Paris, Paris 10 et l'EHESS, le CNAM, l'Ecole Polytechnique, Sciences-Po, HEC, l'Institut Mines Telecom.

Des partenariats européens se sont également noués, entre Paris 5, l'université de Berlin et l'INRIA, France Université Numérique étant ouverte à l'ensemble de nos partenaires.

Je tiens à remercier, personnellement, Cédric Villani, médaille Fields, pour son soutien et son implication dans le projet France Université Numérique.

Je souhaite souligner que l'ensemble de ces initiatives sont en totale cohérence avec la Communication de la Commission européenne présentée par les commissaires Neelie Kroes et Androulla Vassiliou pour une éducation innovante.

J'ai d'ailleurs proposé à la Commission européenne, le projet e-Erasmus, pour que le numérique soit un support à la mobilité.

Je compte apporter mon soutien à ces efforts très encourageants pour que la dynamique se poursuive. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche affectera à la politique de développement de l'enseignement supérieur numérique 500 emplois, soit 10 % des 1000 emplois créés chaque année, répartis sur les quatre prochaines années, pour conforter les compétences en ingénierie de formation numérique des établissements.

Ce sont ainsi 12 millions d'euros, dégagés sur l'actuel programme d'investissements d'avenir, qui seront mobilisables, par vagues successives, pour le développement de formations numériques innovantes.

Face à de tels enjeux, nous devons être réalistes, mais ambitieux et déterminés. Rien n'est plus dangereux, devant une vague de fond, que d'hésiter, de douter et de se replier sur soi-même. Votre présence nombreuse montre ici-même que nous sommes dans le mouvement de l'engagement optimiste.

Choisir le numérique, c'est adopter une culture de l'ouverture, du partage, du foisonnement des initiatives, de la créativité et de l'innovation. Nous avons des universités et des grandes écoles dont les enseignements sont appréciés partout, des enseignants-chercheurs de haut niveau.

La France du XXIème siècle doit être une France qui innove, fière de sa culture et de ses talents, ouverte au monde, confiante dans ses capacités. Armés de nos valeurs universalistes et notre idéal historique d'ouverture, nous allons réussir ensemble dans cette révolution dont les valeurs et l'héritage culturels restent les atouts maîtres.

A travers le projet France Université Numérique c'est donc l'université de demain qui se dessine.

La révolution numérique est bien une chance et un défi. Un défi pour le politique, prévoir l'université du XXIème siècle. Une chance, relever ce défi.

Je vous remercie.